

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00681 Numéro SIREN : 400 444 832 Nom ou dénomination : RIVER SIDE
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2022 sous le numéro de dépôt 1618

Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertillystrego.com



SARL RIVER SIDE

37 Quai de l'Apport Paris
91100 CORBEIL ESSONNES

Siret : 400 444 832 00051

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021



Sommaire

Attestation de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	16
3. Détail du Bilan	17
Détail Bilan Actif	18
Détail Bilan Passif	19
4. Détail du Compte de Résultat	21
Détail du Compte de Résultat	22
Soldes Intermédiaires de Gestion	25
5. Documents Fiscaux	26

Bureau Paris
16 rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

strego.paris@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

Attestation d'Expert-Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la **SARL RIVER SIDE** pour l'exercice du 01 septembre 2020 au 31 août 2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 635 478
Chiffre d'affaires	325 885
Résultat net comptable (Perte)	-202 651

Fait à Paris, le 3 décembre 2021

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**



Halima BENSALAH
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associée

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

Baker Tilly SOFIDEEC SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
SAS au capital de 1.512.190 euros - R.C.S. Paris B 652 059 213 Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Conseil de la Région Paris / Ile de France.





Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	279 090		279 090	279 090
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	111 846	68 785	43 061	61 471
Autres immobilisations corporelles	1 321 284	481 052	840 231	964 072
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	140 000		140 000	141 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 596		24 596	24 596
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 876 816	549 838	1 326 978	1 470 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	23 620		23 620	1 109
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	29 237		29 237	18 275
Autres créances	177 267		177 267	280 871
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	70 909		70 909	77 654
Charges constatées d'avance (3)	7 466		7 466	3 102
TOTAL ACTIF CIRCULANT	308 500		308 500	381 010
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 185 315	549 838	1 635 478	1 851 240
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	425 614	425 614
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 561	42 561
Réserves statutaires ou contractuelles	316 113	316 113
Réserves réglementées	93	93
Autres réserves	201 221	201 221
Report à nouveau	-544 105	-182 205
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-202 651	-361 900
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	238 847	441 498
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	825 192	823 165
Emprunts et dettes diverses (3)	274 576	271 851
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 933	177 733
Dettes fiscales et sociales	80 022	129 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	536	5 032
Produits constatés d'avance (1)	372	2 843
Total IV	1 396 631	1 409 742
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 635 478	1 851 240
(1) Dont à plus d'un an (a)	733 824	722 330
(1) Dont à moins d'un an (a)	662 807	687 412
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat



	31/08/2021	31/08/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	12 994	37 738
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	312 890	651 087
Chiffre d'affaires net	325 885	688 825
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	154 579	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 565	870
Autres produits	1 520	4 136
Total I	484 549	693 832
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	3 784	12 166
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	357 564	529 167
Impôts, taxes et versements assimilés	59 814	60 471
Salaires et traitements	106 325	224 976
Charges sociales	15 794	105 263
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	149 869	143 372
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 275	8 182
Total II	698 426	1 083 598
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-213 877	-389 766
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	19 904	34 148
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	19 904	34 148
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 677	6 281
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	7 677	6 281
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	12 226	27 867
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-201 651	-361 900

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 000	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	504 452	727 980
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	707 103	1 089 879
BENEFICE OU PERTE	-202 651	-361 900
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	26 071	21 056
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL RIVER SIDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 1 635 478 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 202 651 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 090			279 090
Immobilisations incorporelles	279 090			279 090
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	111 846			111 846
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 190 200	6 660		1 196 860
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118 760			118 760
- Emballages récupérables et divers	4 705	958		5 663
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 425 512	7 618		1 433 130
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	141 000		1 000	140 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 596			24 596
Immobilisations financières	165 596		1 000	164 596
ACTIF IMMOBILISE	1 870 198	7 618	1 000	1 876 816

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 618		7 618
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 618		7 618
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 000	1 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 000	1 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	279 090
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	279 090

Compte tenu, d'une part du contexte défavorable dans les indicateurs et d'autre part la montée en puissance de la marque sur le marché français, nous décidons de ne rien faire sur le présent exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	50 375	18 410		68 785
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	304 598	114 982		419 580
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 826	15 488		59 314
- Emballages récupérables et divers	1 169	989		2 158
Immobilisations corporelles	399 968	149 869		549 838
ACTIF IMMOBILISE	399 968	149 869		549 838

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 238 566 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 596		24 596
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 237	29 237	
Autres	177 267	177 267	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 466	7 466	
Total	238 566	213 970	24 596
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 476
Produits à recevoir	44 052
Total	45 528

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 425 614 euros décomposé en 2 020 titres d'une valeur nominale de 210,70 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 396 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	825 192	91 368	733 824	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 933	215 933		
Dettes fiscales et sociales	80 022	80 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	275 112	275 112		
Produits constatés d'avance	372	372		
Total	1 396 631	662 807	733 824	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-2 027			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parv	50 133
Dettes prov congés payés	27 037
Charges sur congés à paye	6 099
Etat charges à payer	20 254
Taxe apprentissage	1 350
Taxe formation continue	3 723
Total	108 596

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 466		
Total	7 466		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	372		
Total	372		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	311 747		311 747
Ventes de marchandises	12 994		12 994
Produits des activités annexes	1 143		1 143
TOTAL	325 885		325 885



Détail du Bilan



Détail Bilan Actif



	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois
Fonds commercial corbeil	279 090,41	279 090,41
Immobilisations incorporelles	279 090,41	279 090,41
Install mat sport Corbeil	111 236,39	111 236,39
Outilslage industriel	610,00	610,00
Agencement corbeil	1 196 860,09	1 190 200,09
Mat de bureau corbeil	22 757,14	22 757,14
Mobilier corbeil	96 003,25	96 003,25
Matériel de sport	5 663,04	4 704,86
Amort installl techni	-68 482,52	-50 194,40
Amortissement outillage	-302,97	-180,97
Amort agencement corbeil	-419 580,20	-304 597,90
Amort mat bureau corbeil	-16 955,98	-14 744,21
Amort mobilier corbeil	-42 358,03	-29 081,57
Amort sur mat sport	-2 158,04	-1 169,29
Immobilisations corporelles	883 292,17	1 025 543,39
ACTIONS/IDF	20 000,00	20 000,00
ACTION/MELUN FIT	30 000,00	30 000,00
IMMOFIT	90 000,00	90 000,00
PERFORM ACADEMIE		1 000,00
Dépôts et cautionnements	5 000,00	5 000,00
Dépôt/cautionnement corbe	19 595,63	19 595,63
Immobilisations financières	164 595,63	165 595,63
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 326 978,21	1 470 229,43
Fourn. avances et acptes	23 620,33	1 108,80
Avances et acomptes versés	23 620,33	1 108,80
Corbail impaye	29 236,86	18 274,74
Clients	29 236,86	18 274,74
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 476,14	9 395,60
SALAIRE OCTOBRE	96,95	
Etat - impôts sur les bénéfices		6 237,00
TVA DEDUCT INTRA COM		218,00
TVA déductible 20 %	5 618,84	326,92
CREDIT DE TVA A REPORTER	6 757,00	71 123,00
TVA collectée 10 %		0,15
TVA collectée 20 %	1 090,08	1 039,77
TVA COLLECTE 5.5%	0,22	0,86
Tva facture non parvenue	7 931,31	12 770,55
Produits à recevoir	44 052,00	
IMMO FIT	30 904,39	30 571,85
Compte courant idf	1 244,10	22 018,00
CC ALFORT FITNESS	78 096,41	127 169,49
Autres créances	177 267,44	280 871,19
Société Générale	70 108,98	75 369,45
Disponibilités	70 108,98	75 369,45
Corbeil caisse	800,22	2 284,42
Caisse	800,22	2 284,42
TOTAL ACTIF CIRCULANT	301 033,83	377 908,60
Charges constatées d'avance	7 465,71	3 101,74
Charges constatées d'avance	7 465,71	3 101,74
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	7 465,71	3 101,74
TOTAL ACTIF	1 635 477,75	1 851 239,77

Détail Bilan Passif



	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois
Capital	425 614,00	
Capital		425 614,00
Capital	425 614,00	425 614,00
Réserve légale	42 561,40	42 561,40
Réserves aug capital	93,15	93,15
RESERVES STATUT. OU CONTRACTUELLES	316 112,78	316 112,78
Autres réserves	201 220,96	201 220,96
Report à nouveau (solde débiteur)	-544 104,54	-182 204,99
Réserves	15 883,75	377 783,30
Résultat de l'exercice	-202 650,85	-361 899,55
TOTAL RESSOURCES PROPRES	238 846,90	441 497,75
DETTES		
PRET 05/2016		10 334,94
PRET 2019	530 233,39	565 171,91
PRET219290102244 LE17/10/19	44 958,39	47 657,72
PRET 2201228105122/MAI2020	200 000,00	200 000,00
PRET 220323101222 CTRA 09/11/2020	50 000,00	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	825 191,78	823 164,57
MELUN FITNESS	20 270,19	20 068,32
Compte courant gymtonus	254 306,29	251 782,18
Emprunts et dettes financières diverses	274 576,48	271 850,50
Fournisseurs (collectif)		83 808,80
BWS TELEPHONE	168,79	
DEFICOM IMPRIMERIE	87,60	
DE LAGE LANDEN	3 894,06	
LEADER FIT EQUIPEMENT	46,56	
ENGIE / GAZ DE FRANCE	185,62	
GYMTONUS	120 847,18	
IMMOFIT	11 250,00	
JPG/FIDUCIAL	269,63	
ADIS/MAGICIEAN/C2D	620,85	
SCI PJB MONCHALIN	19 448,60	
SCUTUM	111,94	
SOFIDEEC EXPETISE COMPTABLE	499,99	
TATAR MENAGE	8 250,00	
UMHS	118,89	
Fourn fact non parv	50 133,28	93 924,47
Fournisseurs	215 932,99	177 733,27
SALAIRE AOUT	305,42	
Corbeil indemnités ss	936,48	415,38
PERSONNEL OPPOSITIONS		12,86
Dettes prov congés payés	27 037,00	49 949,00
Urssaf corbeil	15 260,19	30 075,25
Caisse de retraite cadres	781,60	781,60
Caisse de retraite (non cadres)	2 301,82	2 365,19
A83	790,21	1 388,61
Vauban	411,89	369,37
Charges sur congés à paye	6 099,00	16 084,00
DGFIP	771,00	627,44
TVA ACQUI. INTRACOMM.(c)		218,00
TVA sur immo. 20 %		639,08
Etat charges à payer	20 254,00	22 675,00



	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois
Taxe apprentissage	1 350,00	847,90
Taxe formation continue	3 723,00	2 670,00
Dettes fiscales & sociales	80 021,61	129 118,68
Autres comptes débiteurs/créditeurs	79,99	4 925,20
ALFORT FIT		106,80
VALTONUS	456,00	
Autres dettes	535,99	5 032,00
TOTAL DETTES	1 396 258,85	1 406 899,02
Produits constatés d'avance	372,00	2 843,00
Produits constatés d'avance	372,00	2 843,00
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	372,00	2 843,00
TOTAL PASSIF	1 635 477,75	1 851 239,77



Détail du Compte de Résultat



Détail du Compte de Résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Vtes CA	8 189,99	3 654,01	4 535,98	124,14
TRAINING PACK	884,60	5 256,39	-4 371,79	-83,17
CORBEIL/ DISTRIBUT	1 211,47	3 269,55	-2 058,08	-62,95
Vtes mat de sports	2 708,33	25 558,34	-22 850,01	-89,40
Ventes de marchandises	12 994,39	37 738,29	-24 743,90	-65,57
Prestations de services		13 688,34	-13 688,34	-100,00
Corbeil abt. 1 an	1 979,45	1 733,79	245,66	14,17
Corbeil Prélèv.mensuel	260 397,65	528 645,38	-268 247,73	-50,74
SISSMO	3 587,70	733,43	2 854,27	389,17
Corb/séance	541,66	1 593,30	-1 051,64	-66,00
FOOT EN SALLE	41,67	16,66	25,01	150,12
Corbeil tickets squash	600,00	1 654,16	-1 054,16	-63,73
Corb/badminton		166,67	-166,67	-100,00
Corbeil Abt CE	1 066,00	17 603,28	-16 537,28	-93,94
Corbeil ab/mensuel ini	20 187,62	56 219,14	-36 031,52	-64,09
Corbeil Abts courts	9 610,26	11 631,43	-2 021,17	-17,38
Evry chèque fidélité	6 664,08	10 307,07	-3 642,99	-35,34
Power plate	820,82	1 351,64	-530,82	-39,27
Loc. equip. spor coach	1 143,33	5 742,71	-4 599,38	-80,09
R.R.R.accordés s/prestat. de sces	6 250,00		6 250,00	
Production vendue	312 890,24	651 087,00	-338 196,76	-51,94
Subventions d'exploitation	154 578,86		154 578,86	
Subventions d'exploitation	154 578,86		154 578,86	
Produits divers gestion courante	40,36	1 583,08	-1 542,72	-97,45
Prod représent.imp	1 480,01	2 553,33	-1 073,32	-42,04
Transferts de charges	2 564,83	869,84	1 694,99	194,86
Autres produits	4 085,20	5 006,25	-921,05	-18,40
Total	484 548,69	693 831,54	-209 282,85	-30,16
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Corbeil prod bar	3 783,96	12 165,92	-8 381,96	-68,90
Achats de marchandises	3 783,96	12 165,92	-8 381,96	-68,90
Corb. prestat. gymto et ef	72 017,85	173 020,13	-101 002,28	-58,38
ACH SERVICE ESSONNE FIT	12 694,73	34 692,44	-21 997,71	-63,41
Corbeil électricité	14 658,44	22 502,38	-7 843,94	-34,86
Corbeil gaz de france	1 950,12	3 074,05	-1 123,93	-36,56
Eau	-2 629,83	7 688,72	-10 318,55	-134,20
Corbeil fourn atelier con	1 851,22	13 337,53	-11 486,31	-86,12
Corbeil fourniture entret	6 116,21	12 906,62	-6 790,41	-52,61
Corbeil fourn sport	2 523,51	3 729,18	-1 205,67	-32,33
Corb. fournitures diverse		166,65	-166,65	-100,00
Corbeil vestiaires et acc	155,95	585,10	-429,15	-73,35
Corbeil fourniture adm.	1 704,78	1 909,12	-204,34	-10,70
Rabais, remises, ristournes non aff	-286,46	-286,25	-0,21	0,07
RESAMANIA	2 016,00	2 344,80	-328,80	-14,02
Corbeil télésurveillance	440,05	534,97	-94,92	-17,74
Corbeil/prestation extern	205,00	1 705,00	-1 500,00	-87,98
DE LAGE 24440022854 /2019	6 723,83	4 746,11	1 977,72	41,67
De lage contra 2444/2969	19 347,01	16 309,52	3 037,49	18,62
Corbeil tps	108,00	-108,00	216,00	-200,00

Détail du Compte de Résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Loyers corbeil	139 399,32	131 569,65	7 829,67	5,95
CORBEIL LOCATION FOIRE		1 925,00	-1 925,00	-100,00
GRENKE/BORNE WIF		-584,00	584,00	-100,00
CORB/LOC PHOTOCOPIE	192,35	225,30	-32,95	-14,62
Corbeil entretien locaux		966,40	-966,40	-100,00
Entret. et répar.	709,50	691,50	18,00	2,60
Répartition info corbeil		573,92	-573,92	-100,00
Entretien du mat. technique	5 086,83	3 101,11	1 985,72	64,03
Entretien du mat. de bureau	2 156,79	6 049,85	-3 893,06	-64,35
Corb., rép. musculation	355,52		355,52	
Corb., maintenance gestec	6 285,84	10 707,71	-4 421,87	-41,30
Corbeil primes d'assuranc	655,25	2 396,88	-1 741,63	-72,66
Corbeil multirisques	8 558,77	7 094,26	1 464,51	20,64
SUR AUTRES BIENS	3 186,45	1 427,83	1 758,62	123,17
prestat. EXT	24 087,50	26 750,00	-2 662,50	-9,95
Honoraires	4 850,00	3 600,00	1 250,00	34,72
Corbeil honor.avocats	1 537,00	793,00	744,00	93,82
Frais d'actes et contentieux	299,02	421,41	-122,39	-29,04
Publicité corbeil	9 274,68	8 924,91	349,77	3,92
Corbeil distrib. pub	1 250,00		1 250,00	
Catalogues et imprimés	232,13	1 841,63	-1 609,50	-87,40
Corbeil prospectus		3 900,00	-3 900,00	-100,00
Corbeil divers	1 120,00	4 959,45	-3 839,45	-77,42
Transport sur achat		32,00	-32,00	-100,00
Corbeil voyage et déplac.	1 313,29	933,25	380,04	40,72
Corbeil restaurant	55,45	367,81	-312,36	-84,92
Corbeil réception		4 636,88	-4 636,88	-100,00
Tél 01.60.90.01 corbeil	2 339,07	1 669,55	669,52	40,10
Corbeil frs poste		30,00	-30,00	-100,00
Services bancaire corbeil	3 681,58	3 539,82	141,76	4,00
Corbeil frs prélèvement	833,85	1 023,76	-189,91	-18,55
Cotisation CGA	507,00	740,30	-233,30	-31,51
Autres achats & charges externes	357 563,60	529 167,25	-171 603,65	-32,43
Total	361 347,56	541 333,17	-179 985,61	-33,25
MARGE SUR M/SES & MAT	123 201,13	152 498,37	-29 297,24	-19,21
CHARGES				
Taxe apprentissage corbei	2 140,72	-344,10	2 484,82	-722,12
Formation continue corbei	5 102,70	5 016,81	85,89	1,71
Contribut. Foncière des Entreprises	22 208,00	23 565,00	-1 357,00	-5,76
Contrib. s/ VA des Entreprises		256,00	-256,00	-100,00
Taxes foncières	28 892,00	29 274,00	-382,00	-1,30
Autres impôts locaux	195,84	920,41	-724,57	-78,72
Redevance audio corbeil	1 076,00	1 435,00	-359,00	-25,02
TAXES PERCUES PAR ORG. PUBLICS I	199,00		199,00	
IMPOTS & TAXES EXIGIB. A L'ETRANG.		348,10	-348,10	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	59 814,26	60 471,22	-656,96	-1,09
Salaires corbeil	127 152,51	257 979,83	-130 827,32	-50,71
Congès payés corbeil	-22 912,00	-2 136,30	-20 775,70	972,51
Indemn. licenc		-30 867,69	30 867,69	-100,00
ACTIVITE PARTIELLE	2 084,86		2 084,86	

Détail du Compte de Résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Salaires et Traitements	106 325,37	224 975,84	-118 650,47	-52,74
Cotisations urssaf corbei	15 588,37	58 338,82	-42 750,45	-73,28
Corbeil prévoyance	1 538,40	1 383,90	154,50	11,16
Cotisation retraite corbe	10 617,46	17 024,73	-6 407,27	-37,64
MUTUELLE SL	2 306,06	2 283,40	22,66	0,99
Cotisations Pôle emploi	-24 988,00		-24 988,00	
COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SOC	4 199,19	4 036,94	162,25	4,02
Prov cs corbeil	-9 985,00	-3 760,00	-6 225,00	165,56
Corbeil formation continu	4 188,86	9 226,30	-5 037,44	-54,60
Médecine du travail corb	1 460,53	1 481,66	-21,13	-1,43
Autres charges de personnel	3 899,88	1 741,31	2 158,57	123,96
Autres charges perso corb	2 389,57	4 250,48	-1 860,91	-43,78
Corbeil panier	4 049,04	6 276,90	-2 227,86	-35,49
Corb/indm licenciement	530,00	2 978,85	-2 448,85	-82,21
Charges sociales	15 794,36	105 263,29	-89 468,93	-85,00
Dap immo corp corbeil	149 869,40	143 372,48	6 496,92	4,53
Amortissements et provisions	149 869,40	143 372,48	6 496,92	4,53
REDEV. CONCESS. BREV, LIC, MARQ,..	190,09		190,09	
Droits d"auteur/rep		337,69	-337,69	-100,00
Pertes s/créances irrécouvrables	5 076,32	7 614,48	-2 538,16	-33,33
Charges diverses gestion courante	8,26	229,71	-221,45	-96,40
Autres charges	5 274,67	8 181,88	-2 907,21	-35,53
Total	337 078,06	542 264,71	-205 186,65	-37,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	-213 876,93	-389 766,34	175 889,41	-45,13
Produits de participat.	18 600,00	32 450,00	-13 850,00	-42,68
int cpte courant Gymtonus	1 303,56	1 697,97	-394,41	-23,23
Produits financiers	19 903,56	34 147,97	-14 244,41	-41,71
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	4 951,50	4 455,36	496,14	11,14
Intérêts comptes courants	2 725,98	1 800,50	925,48	51,40
Intérêts bancaire corbeil		25,32	-25,32	-100,00
Charges financières	7 677,48	6 281,18	1 396,30	22,23
Résultat financier	12 226,08	27 866,79	-15 640,71	-56,13
RESULTAT COURANT	-201 650,85	-361 899,55	160 248,70	-44,28
VNC financier	1 000,00		1 000,00	
Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	
Résultat exceptionnel	-1 000,00		-1 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-202 650,85	-361 899,55	159 248,70	-44,00

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
ACTIVITE	325 885	100,00	688 825	100,00	-362 941	-52,69
VENTES DE MARCHANDISES	12 994	100,00	37 738	100,00	-24 744	-65,57
Coût d'achats marchandises vendues	3 784	29,12	12 166	32,24	-8 382	-68,90
MARGE COMMERCIALE	9 210	70,88	25 572	67,76	-16 362	-63,98
Production vendue	312 890	100,00	651 087	100,00	-338 197	-51,94
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	312 890	100,00	651 087	100,00	-338 197	-51,94
Consommation de matières et sous-traitance	84 713	27,07	207 713	31,90	-123 000	-59,22
MARGE DE PRODUCTION	228 178	72,93	443 374	68,10	-215 197	-48,54
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	325 885		688 825		-362 941	-52,69
MARGE BRUTE GLOBALE	237 388	72,84	468 947	68,08	-231 559	-49,38
Autres achats et charges externes	272 851	83,73	321 455	46,67	-48 604	-15,12
VALEUR AJOUTEE	-35 463	-10,88	147 492	21,41	-182 955	-124,04
Subventions d'exploitation	154 579	47,43			154 579	
Impôts, taxes et verst assimilés	59 814	18,35	60 471	8,78	-657	-1,09
Charges de personnel	122 120	37,47	330 239	47,94	-208 119	-63,02
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-62 818	-19,28	-243 218	-35,31	180 400	-74,17
Reprises s/ charges et Transferts	2 565	0,79	870	0,13	1 695	194,86
Autres produits	1 520	0,47	4 136	0,60	-2 616	-63,24
Dot. amortissements et provisions	149 869	45,99	143 372	20,81	6 497	4,53
Autres charges	5 275	1,62	8 182	1,19	-2 907	-35,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	-213 877	-65,63	-389 766	-56,58	175 889	-45,13
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	19 904	6,11	34 148	4,96	-14 244	-41,71
Charges financières	7 677	2,36	6 281	0,91	1 396	22,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-201 651	-61,88	-361 900	-52,54	160 249	-44,28
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	1 000	0,31			1 000	
Résultat exceptionnel	-1 000	-0,31			-1 000	
RESULTAT AVANT PARTICIPATION & IMPÔTS	-202 651	-62,18	-361 900	-52,54	159 249	-44,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-202 651	-62,18	-361 900	-52,54	159 249	-44,00



Documents Fiscaux



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL RIVER SIDE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise37 Quai de l'Apport Paris 91100 CORBEIL ESSONNES

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*40044483200051

Néant*

				Exercice N clos le, 31/08/2021				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC				
		CX	Frais de développement *	CQ				
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG				
		AH	Fonds commercial (1)	AI	279 090	279 090		
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK				
		AL	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO				
		AP	Constructions	AQ				
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	111 846	68 785	43 060	
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	1 321 283	481 052	840 231	
		AV	Immobilisations en cours	AW				
		AX	Avances et acomptes	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT				
		CU	Autres participations	CV	140 000	140 000		
		BB	Créances rattachées à des participations	BC				
		BD	Autres titres immobilisés	BE				
		BF	Prêts	BG				
		BH	Autres immobilisations financières*	BI	24 595	24 595		
	TOTAL (II)		BJ	1 876 815	BK	549 837	1 326 978	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM			
BN			En cours de production de biens	BO				
BP			En cours de production de services	BQ				
BR			Produits intermédiaires et finis	BS				
BT			Marchandises	BU				
CRÉANCES		BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW	23 620	23 620		
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	29 236	29 236		
		BZ	Autres créances (3)	CA	177 267	177 267		
		CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC				
DIVERS		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE				
	CF	Disponibilités	CG	70 909	70 909			
Comptes de régularisation	CH	Charges constatées d'avance (3)*	CI	7 465	7 465			
	CJ	TOTAL (III)	CK	308 499	308 499			
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)						
	CN	Ecart de conversion actif* (VI)						
	CO	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		2 185 315	1A	549 837	1 635 477	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL RIVER SIDE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)				DA	425 614
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK))				DC	
	Réserve légale (3)				DD	42 561
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	316 112
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	93
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	201 220
	Report à nouveau				DH	(544 104)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(202 650)
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	238 846
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	825 191
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI))				DV	274 576
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	215 932
	Dettes fiscales et sociales				DY	80 021
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	535
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	372
TOTAL (IV)				EC	1 396 630	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 635 477	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	662 807
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	12 994	FB		FC	12 994
	Production vendue { biens * services *		FD		FE		FF	
			FG	312 890	FH		FI	312 890
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	325 884	FK		FL	325 884
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	154 578
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	2 564
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 520
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	484 548
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 783
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	357 563
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	59 814
	Salaires et traitements*						FY	106 325
	Charges sociales (10)						FZ	15 794
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA	149 869
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	5 274
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	698 425
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(213 876)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	19 903
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	19 903
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 677
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	7 677
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 226	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(201 650)	

Désignation de l'entreprise SARL RIVER SIDE										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 000)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	504 452	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	707 103	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(202 650)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	26 070	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								1X		
	(9)	Dont transferts de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1	2 564	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires		A9		A4	190	
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés									1 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSARL RIVER SIDE

Néant☐*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2				3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II					KD	279 090	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	111 846	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 190 200	KW		KX	6 660	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	118 760	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE	4 704	LF		LG	958	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 425 511	LO		LP	7 618	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	141 000	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	24 595	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	165 595	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 870 197	ØH		ØJ	7 618		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	279 090	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	111 846	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	1 196 860	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	118 760	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	5 663	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 433 129	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		1Ø		ØX	1 000	ØY	140 000	ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	24 595	2G			
TOTAL IV		13		NJ	1 000	NK	164 595	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	1 000	ØL	1 876 815	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL RIVER SIDE											Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM				EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE				PF				PG				PH			
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	50 375			QA	18 410			QB				QC	68 785		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	304 597			QE	114 982			QF				QG	419 580		
	corporelles	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	43 825			QM	15 488			QN				QO	59 314			
Emballages récupérables et divers		QP	1 169			QR	988			QS				QT	2 158			
TOTAL III			QU	399 968			QV	149 869			QW				QX	549 837		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	399 968			ØP	149 869			ØQ				ØR	549 837		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
Autres immobilisations corporelles	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations									SP			SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL RIVER SIDENéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d’installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises – d’exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l’exercice calculé selon les règles prévues à l’article 39–1–5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	24 595	UV		UW	24 595		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	29 236	29 236					
	Autres créances clients				UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	96	96					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	21 397	21 397					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	44 052	44 052					
	Groupe et associés (2)				VC	110 244	110 244					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 476	1 476					
	Charges constatées d'avance				VS	7 465	7 465					
TOTAUX					VT	238 565	VU	213 970	VV	24 595		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG								
		à plus d'1 an à l'origine		VH	825 191	91 368		733 823				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	215 932	215 932						
Personnel et comptes rattachés				8C	28 278	28 278						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	25 644	25 644						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW								
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	26 098	26 098						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	274 576	274 576						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	535	535						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L	372	372						
TOTAUX					VY	1 396 630	VZ	662 807	733 823			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	(2 027)	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Designation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE										Néant ☐		* Exercice N. clos le : 31/08/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN		
												WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
										TOTAL I	WR			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	202 650	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV				
			WH											
			WP											
			WW											
			XB											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A déduire des produits nets de participation 186)							XA	18 414			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
	Majoration d'amortissement*										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2			XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3					
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		1F					
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(		Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI			YG	151 711
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB			Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC			Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	372 775	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								{		XI				
								{					XJ	372 775
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN			XO	372 775

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL RIVER SIDE			Néant ☐ *	
I.	SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	558 820
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	558 820
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	372 776
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	931 596
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			ligne WI	
			ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SARL RIVER SIDE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(182 204)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
			ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(361 899)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(544 104)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	(544 104)	ZH	(544 104)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	87 373						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)			XQ	139 699						
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	24 087						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	6 686						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 507)			ST	99 716						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	357 563						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	22 208						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)			9Z	37 606						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	59 814						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	64 245						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	72 746						
DIVERS	- Montant brut des salaires *			ØB	240 973						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK					%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP	- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies			RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE							Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	PERFORM ACADEMIE	1 000				1 000	
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1	1 000						
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE

Néant☒*

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %^❶ ou 12,8 %^❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)^❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)^❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 <i>bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :SARL RIVER SIDE

Néant ☒*

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e,6^e,7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL RIVER SIDE															Néant ☐					*															
Exercice ouvert le : 01/09/2020 et clos le : 31/08/2021															Durée en nombre de mois					12															
DECLARATION DES EFFECTIFS																																			
Effectifs moyens du personnel															YP		8																		
Dont apprentis															YF																				
Dont handicapés															YG																				
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																			
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE																																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		325 884																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK																				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL																				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																				
TOTAL 1															OX		325 884																		
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		1 520																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																				
Subventions d'exploitation reçues															OF		154 578																		
Variation positive des stocks															OD																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI		2 564																		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																				
TOTAL 2															OM		158 664																		
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																		
Achats															ON		114 540																		
Variation négative des stocks															OQ																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		81 036																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS																				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		5 274																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY																				
TOTAL 3															OJ		200 851																		
IV	Valeur ajoutée produite																																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3										OG		283 696								
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA		283 696																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																																			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX																				
Effectifs au sens de la CVAE															EY																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX																				
Période de référence										GY				/				/				GZ				/									
Date de cessation										HR				/				/																	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/08/2021

N° SIRET

40044483200051

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RIVER SIDE

ADRESSE (voie)

37 Quai de l'Apport Paris

CODE POSTAL

91100

VILLE

CORBEIL ESSONNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 850
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	170

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

SA GYMTONUS

N° SIREN (si société établie en France)

410252431

% de détention

68.51

Nb de parts ou actions

1 384

Adresse :

N°

37

Voie

QUAI DE L'APPORT PARIS

Code Postal

91100

Commune

CORBEIL ESSONNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

SA VALTONUS

N° SIREN (si société établie en France)

398003954

% de détention

23.06

Nb de parts ou actions

466

Adresse :

N°

37

Voie

QUAI DE L'APPORT PARIS

Code Postal

91100

Commune

CORBEIL ESSONNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/08/2021

N° SIRET

4

0

0

4

4

4

8

3

2

0

0

0

5

1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RIVER SIDE

ADRESSE (voie)

37 Quai de l'Apport Paris

CODE POSTAL

91100

VILLE

CORBEIL ESSONNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

SARL

Dénomination

IDF FITNESS

N° SIREN (si société établie en France)

538760463

% de détention

10.43

Adresse :

N°

37

Voie

Quai de l'Apport Paris

Code Postal

91100

Commune

CORBEIL ESSONNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

PERFORM ACADEMIE

N° SIREN (si société établie en France)

828616375

% de détention

16.67

Adresse :

N°

37

Voie

Quai de l'Apport Paris

Code Postal

91100

Commune

CORBEIL ESSONNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

IMMOFIT

N° SIREN (si société établie en France)

824419642

% de détention

16.67

Adresse :

N°

37

Voie

Quai DE L APPORT PARIS

Code Postal

91100

Commune

CORBEIL ESSONNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie authenticée en France

RIVER SIDE

Société à responsabilité limitée au capital de 425 614 €

Siège social : 37 Quai de l'Apport Paris – 91100 CORBEIL-ESSONNES

RCS EVRY 400 444 832

Le 11/02/22

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JANVIER 2022

L AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT-SIX JANVIER A 15 HEURES 30

Les associés de la société à responsabilité limitée RIVER SIDE se sont réunis au siège social, en assemblée générale mixte sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de l'un des co-gérant, Monsieur Jacques BOLLE, propriétaire de 9 parts sociales qui constate la présence de :

Madame Odile BOLLE, propriétaire de 49 parts sociales (mandat à Jean-Marc FRATTINI)
Monsieur Eladio CRIADO, propriétaire de 3 parts sociales
Monsieur Cédric FENART, propriétaire de 5 parts sociales
Monsieur Jean Marc FRATTINI, propriétaire de 1 part sociale
Monsieur François KIEFFER, propriétaire de 1 part sociale
Monsieur Daniel SANGOUMA, propriétaire de 6 parts sociales (mandat à Jacques BOLLE)
GYMTONUS SA, propriétaire de 1384 parts sociales
VALTONUS SA, propriétaire de 466 parts sociales

Sont absents non représentés :

Monsieur Claude BOLLE, propriétaire de 90 parts sociales
Monsieur Adrien BOLLE, propriétaire de 2 parts sociales
Madame Marion BOLLE, propriétaire de 4 parts sociales

Soit au total 1924 parts sociales sur 2020 parts représentant 95,24 % du capital social.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée peut donc valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise conformément aux dispositions statutaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- Les avis de convocations,
- La feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 août 2021
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président indique que ces documents sont à la disposition des associés depuis quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Examen des comptes annuels et du bilan clos au 31 août 2021
- Quitus donné à la gérance
- Affectation et répartition du résultat
- Conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- Pouvoir en vue des formalités
- Questions diverses

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Autorisation donnée par l'assemblée générale de convoquer les associés aux futures décisions collectives par voie électronique.
- Modification corrélative de l'article 27 des statuts
- Pouvoir en vue des formalités
- Questions diverses

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

Approuvant la proposition d'affectation de la gérance, l'assemblée générale des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé se traduisant par une perte nette comptable de - 202.650,85 € au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué les dividendes suivants :

-	Exercice 31 août 2018	78 780 €
-	Exercice 31 août 2019	0 €
-	Exercice 31 août 2020	0 €
-		

Sont éligibles à l'abattement de 40 % les dividendes bruts distribués aux actionnaires personne physique.

-	Montant des dividendes distribués aux actionnaires personne physique	0 €
-	Montant des dividendes distribués aux actionnaires personne morale :	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

Un contrat de franchise a été signé entre la société RIVER SIDE et la société ON AIR DEVELOPPEMENT en vue de l'utilisation de la marque et de la franchise ON AIR.

Ce contrat de franchise prévoit le paiement par la société RIVER SIDE au profit de la société ON AIR DEVELOPPEMENT d'une redevance mensuelle de franchise équivalente à 1 % HT de son chiffre d'affaires + 1% pour la communication.

Dans un souci de rationalisation et d'optimisation de la trésorerie du Groupe ON AIR, une convention de trésorerie a également été signée le 28 février 2021 entre la société GYMTONUS et la société RIVER SIDE destinée à faciliter la gestion de la trésorerie (notamment de permettre de faciliter les prêts intra-groupes, de compenser les positions emprunteuses et excédentaires de chacune des sociétés du groupe ON AIR à des conditions plus avantageuses que celles proposées par le marché bancaire, notamment en ce qui concerne les garanties à donner).

Le 1^{er} janvier 2021, une convention de prestations de services a également été signée entre la société GYMTONUS et les sociétés du groupe ON AIR ayant pour objet de définir et arrêter les modalités de facturation des prestations de services fournies par la holding à ses filiales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tout pouvoir au co-gérant à l'effet d'effectuer toutes les formalités auprès du greffe du tribunal de commerce d'Evry.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir rappelé les termes de l'article 27 des statuts de la société RIVER SIDE, l'assemblée générale décide, dans un souci de simplicité, d'autoriser la gérance à convoquer les associés aux futures décisions collectives de la société RIVER SIDE par voie électronique.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 27 des statuts comme suit :

« Article 27 – Décisions Collectives »

Les décisions collectives sont prises, au choix de la gérance, en Assemblée ou par consultation écrite des associés. Toutefois, la réunion d'une Assemblée est obligatoire pour statuer sur l'approbation annuelle des comptes ou sur la demande d'un ou plusieurs associés représentant au moins le quart des associés et détenant au moins le quart des parts sociales, ou représentant plus de la moitié des parts s'ils ne représentent pas le quart des associés.

Les associés sont convoqués aux Assemblées par un gérant, en cas de carence de gérant, par le Commissaire aux Comptes s'il en existe un, ou à défaut, par un mandataire désigné en justice à la demande de tout associé. En cas de décès du gérant, les dispositions de l'article L.223-27 du code du commerce s'appliqueront.

La convocation est faite par courriel adressée aux associés quinze jours au moins avant la date de réunion. Elle contient l'ordre du jour de l'assemblée arrêté par l'auteur de la convocation.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque les associés étaient présents ou représentés.

L'assemblée des associés se réunit au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. Elle est présidée par le gérant ou l'un des gérants ou, si aucun d'eux n'est associé, par l'associé présent et acceptant qui possède et représente le plus grand nombre de parts sociales. Si deux associés possédant ou représentant le même nombre de parts sont acceptants, la présidence de l'assemblée est assurée par le plus âgé.

Toute délibération de l'assemblée des associés est constatée par un procès-verbal contenant les mentions réglementaires, établi et signé par le ou les gérants, ou le cas échéant, par le président de séance.

En cas de consultation écrite, la gérance adresse à chaque associé, par courriel, le texte des résolutions proposées ainsi que les documents nécessaires à l'information des associés.

Les associés disposent d'un délai de dix jours à compter de la date de réception du projet des résolutions pour transmettre leur vote à la gérance par tout moyen écrit.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus est considéré comme s'étant abstenu.

Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives, il dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède. Un associé peut se faire représenter par son conjoint à moins que la société ne comprenne que les deux époux.

Sauf si les associés sont au nombre de deux, un associé peut se faire représenter par un autre associé.

Si une ou plusieurs parts sont grevées d'usufruit, le droit de vote appartient au nu-propiétaire, sauf pour les décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, où il est réservé à l'usufruitier.

Les procès-verbaux sont établis dans les conditions réglementaires.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées sont valablement certifiés conformes par un seul gérant. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au gérant à l'effet d'effectuer au registre du commerce et des sociétés du tribunal de commerce d'Evry toutes les formalités légales et règlementaires consécutives aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et/ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par la gérance.

Jacques BOLLE
Co-Gérant

